

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 14 janvier DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 16h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Étaient présents : MM. Christophe COPLO, Dominique LEGO,
Mmes Pascale DUMONTIER, Catherine DUVALLET,

Ne formant pas la majorité des Membres en exercice mais se référant au procès-verbal de carence n°26/01/PV du 6 janvier 2026.

Absents excusés : MM. Marc-Antoine JAMET, Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Éric HEBERT, Christophe THIESSÉ,
Mmes Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Sylvie CARDONA-GIL, Annick GASCHER, Brigitte ROIX.

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Patrick HUON.

Avai(en)t donné pouvoir :

M. Dominique LEGO
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Sophie BOYER.

DATE DE SÉANCE
14 janvier 2026

DATE DE CONVOCATION
7 janvier 2026

DATE D'AFFICHAGE
16 janvier 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 16

PRÉSENTS 5

PROCURATION(S)

VOTANTS 5

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

La Vice-présidente

Délibération n° 1

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) représente une étape essentielle de la procédure sur la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer les choix lors du vote du Budget Primitif.

La tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire constitue une formalité substantielle et doit permettre d'informer les membres du Conseil d'administration de la loi du 6 février 1992 (article L2312-1 et suivants du CGCT) sur l'administration territoriale de la République, code général des collectivités.

Ce rapport permet de présenter différentes informations sur la situation et l'évolution du fonctionnement financier et organisationnel du CCAS, dans les deux mois précédant l'adoption du budget.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire donne lieu à un vote. Il constitue donc une étape importante et obligatoire du cycle budgétaire et en plus des éléments financiers de l'année écoulée, il permet de souligner les grandes tendances d'évolution.

Madame Maryline Deslandes, Vice-présidente présente les éléments suivants :

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Rappel sur le contexte de l'élaboration du Budget Primitif 2026 :

La préparation budgétaire 2026 intervient avant la clôture de l'exercice 2025 et dans un contexte politique national inédit.

En absence de stabilité gouvernementale et d'orientations budgétaires nationales claires, l'adoption d'une loi de finances 2026 avant la fin de l'année semble incertaine et l'adoption d'une Loi spéciale (comme en décembre 2024), demeure l'hypothèse la plus réaliste au moment de la rédaction de ce rapport.

Les travaux budgétaires ont été menés avec l'objectif de doter le CCAS d'un budget primitif, permettant ainsi d'assurer la continuité du service public et d'être en mesure de poursuivre les projets engagés dans l'attente des élections municipales de mars 2026.

Le vote du budget supplémentaire interviendra au printemps 2026, et intégrera les résultats de l'exercice 2025 et le cas échéant, l'impact des dispositions de la Loi de finances 2026.

Ce rapport se fonde donc sur des éléments prévisionnels et dans un contexte incertain.

Le budget du CCAS en quelques chiffres

En 2025, le budget du CCAS a été voté pour un montant de 3 000 970€ en section de fonctionnement et 167 915€ en section d'investissement.

Le budget prévisionnel 2026

Pour l'année 2026 la prévision du budget sans l'intégration du résultat de l'exercice précédent est estimé en section de fonctionnement à 2 734 000€ soit une diminution d'environ 8,9% représentant l'excédent de l'année 2024 reporté sur l'exercice 2025.

En section d'investissement la prévision du budget est estimée à 40 000€ (en forte diminution par rapport aux années précédentes suite à la reprise de provisions fin d'année 2025 pour un montant de 46 140€).

A- Les dépenses de fonctionnement :

011 – Les charges à caractère général :

Pour l'année 2026, elles sont estimées à 713 000€ en augmentation de 50 000€ par rapport à l'exercice 2025. Pour une partie, cette augmentation est notamment liée au nombre croissant de résidents de l'Espages fréquentant le restaurant.

Les dépenses de ce chapitre concernent les fluides, les fournitures pour les chantiers jeunes, l'intervention des prestataires extérieurs, les contrats de maintenance (informatique, copieurs), les locations de l'Inter Médiation Locative (IML), l'évènementiel des colis et du banquet des Seniors ainsi que la location du bâtiment de la Résidence Espages et ses prestations alimentaires.

012 – Les charges de personnel :

Les charges sont estimées à 1 693 000€ en diminution par rapport à l'année 2025 (1 716 848 €).

▪ Des effectifs stables

Au 31 décembre 2025, le CCAS comptera **36 agents représentant 32.27 en Equivalent Temps Plein (ETP), soit 6 agents de moins qu'en 2024.**

Cette baisse s'explique par la diminution du nombre de recrutement d'agents au CLAS et des départs non remplacés.

Une réflexion permanente est réalisée pour structurer et rationaliser l'organisation des services. Le non remplacement systématique des départs à la retraite et des absents est également à souligner.

Le tableau ci-dessous présente la répartition physique des agents par catégorie :

Année	A	B	C	Total
-------	---	---	---	-------

2024	13	8	21	42
2025	12	5	19	36

Ainsi, le CCAS comptabilisera au 31 décembre 2025 (en ETP) 18.8 titulaires (2024 : 16.37), 14.25 agents en contrats de droits publics (2024 : 11.43), 2 agents en contrats aidés (2024 : 2) et 1 agent vacataire (2024 : 1).

Sexe	Temps Complet	Temps non complet	Temps partiel 80% demande agent	Total
Féminin	20	8	1	29
Masculin	10	3	0	13
Total 2024	30	11	1	42
Féminin	21	6	1	28
Masculin	7	1	0	8
Total 2025	28	7	1	36

▪ **Les principaux faits marquants qui ont impacté la masse salariale 2025 :**

- La nouvelle bonification indiciaire (NBI) (12 484.87 € brut) : Les fonctionnaires occupant des emplois comportant une responsabilité ou une technicité particulière perçoivent une bonification appelée nouvelle bonification indiciaire (NBI), sous forme de points d'indice majoré supplémentaires.
Le décret 2015-1386 du 30 octobre 2015 a instauré une N.B.I. supplémentaire aux fonctionnaires exerçant certaines fonctions au sein des quartiers prioritaires de la ville (Q.P.V.),
- Le recrutement de 63 jeunes dans le cadre des chantiers jeunes durant les périodes des vacances scolaires (87 050.81 €),
- Le reclassement, les avancements de grade et les avancements d'échelon ont eu un fort impact sur la masse salariale.

65 – Autres charges de gestion courantes

Ce chapitre prévu pour un montant de 299 000€ comprend sur ses grandes lignes le versement des subventions aux associations locales et aux organismes ou associations intervenant au titre du PRE et de la Cité éducative soit 100 000€ chacun, pour lequel le CCAS perçoit le financement de l'État. Il comprend également l'inscription de crédits pour l'attribution de soutiens financiers aux personnes en difficulté au cours de l'année et les dispositifs individuels comme le Permis citoyen Rolivalois et le Revenu Etudiant Rolivalois.

B - Les recettes de fonctionnement :

Le budget du CCAS est équilibré essentiellement par la subvention de la ville. En 2026, la subvention nécessaire à l'équilibre de ce budget sera de **1 900 000€** pour assurer l'équilibre du budget et le financement des actions mises en œuvre au cours de l'année.

Pour 2026 la subvention d'équilibre nécessaire sera de 1 900 000€. Elle permettra de pérenniser les actions en faveur de la population et d'assurer la continuité d'un service public de qualité adapté aux besoins des habitants.

Les autres recettes de fonctionnement sont estimées à 834 000€.

Elles correspondent aux paiements des loyers et prestations de la Résidence Espages, aux financements des partenaires, bailleurs sociaux, CASE, CAF, État sur les actions : Inter Médiation Locative, Pôle Solidarité autonomie, Foyer Jeunes Travailleurs (FJT), Médiation sociale, Chantiers jeunes, Programme de Réussite Educative, Cité éducative, mais également au remboursement par l'assurance Relyens de la rémunération du personnel en arrêt maladie, à la prise en charge par l'ASP d'une part de la rémunération des adultes relais.

C- La section d'investissement :

Pour 2026, la section d'investissement est évaluée à hauteur de 40 000€, elle permettra l'achat d'ordinateurs en remplacement de postes pour

certaines agents, du mobilier pour le Foyer Jeunes Travailleurs ainsi que le remboursement des cautions aux résidents de l'Espages.

Cette section est de l'autofinancement, elle comprend la dotation aux amortissements et l'encaissement des cautions.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Val-de-Reuil est composé de 6 services :

- Service administratif et financier,
- Service médiation GUSP,
- Service action sociale, santé, handicap,
- Service seniors (dont la résidence Espages),
- Service logement,
- Service accès au droit et France Services.

Il abrite également l'équipe et le budget du service réussite éducative avec lequel il travaille en étroite collaboration.

Ces services sont mis à la disposition de la population pour accompagner, aider et soutenir les administrés dans leurs démarches, leurs difficultés et leurs projets. Ils permettent au CCAS de poursuivre son engagement auprès des publics les plus fragiles.

En 2025, au-delà de l'action quotidienne d'accueil inconditionnel et d'accompagnement, quelques temps forts ont rythmé l'année et contribué à mettre en avant des thématiques spécifiques.

→ **Mai 2025**

Banquet des aînés (près de 600 personnes).

→ **Septembre 2025**

Une première édition réussie du forum santé (plus de 300 visiteurs).

→ **Octobre 2025**

La semaine Bleue (300 participations).

→ **Novembre 2025**

- Semaine de lutte contre les VIF autour de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes,
- Les journées France services.

→**Décembre 2025**

Distribution du colis des seniors (plus de 1000 colis délivrés sur une journée).

Quelques axes de travail ont également pu être approfondis pour les uns, et voir le jour pour les autres :

● LA SANTÉ

Un travail de longue haleine sur les besoins en matière de prévention et promotion de la santé, porte ses fruits. Le dispositif « atelier santé ville », piloté par l'agglomération Seine-Eure, permettra à la commune, via le CCAS, d'accueillir un 0.6 ETP sur les actions santé en QPV. La coordinatrice de l'ASV prendra son poste en janvier 2026.

● L'ACCÈS AU DROIT

Le dispositif « ambassadeurs des droits », mis en place à titre expérimental en 2024, a été financé par la Banque des Territoires en 2025. Ce financement a permis l'achat d'un triporteur ainsi qu'une formation à « l'aller vers » à destination des agents communaux (CCAS et Ville) ainsi que quelques partenaires.

Ce dispositif, accompagné par l'équipe de médiation, doit perdurer car il permet d'agir favorablement contre le non recours, de proposer davantage de proximité, de diffuser de l'information et d'être visible auprès des habitants.

● LES SENIORS

En mai 2025, l'ouverture de la nouvelle résidence gérée par le bailleur social Logéo a permis d'accueillir de nouveaux habitants ; 40% des locataires de la résidence Chaussée de Léry viennent en effet de l'extérieur.

Le CCAS, au-delà d'avoir été partie prenante des attributions, s'est également vu confier l'animation des espaces communs.

Les premiers mois ont permis de favoriser la participation des locataires et de les rendre moteurs du projet d'animation de la vie sociale.

Le bilan de l'activité 2025

Relais de proximité, le CCAS reste le lieu parfaitement identifié par les Rolivalois ayant un besoin d'accompagnement. La qualité de l'accueil inconditionnel, les réponses apportées ou les orientations conseillées restent le critère de satisfaction le plus probant. L'implication dans la démarche qualité engagée par la Ville et la poursuite de l'amélioration continue est une des priorités du CCAS.

En 2025, le CCAS a enregistré 11 682 entrées et près de 9000 appels téléphoniques.

Outil privilégié de la politique d'action sociale communale, le CCAS a également pour mission d'instruire les demandes d'aide sociale légale. Parmi ses obligations, l'élection de domicile permettant aux personnes sans lieu de résidence stable d'obtenir une élection de domicile. Elles peuvent ainsi prétendre aux prestations sociales légales réglementaires et conventionnelles, à la délivrance d'un titre national d'identité, à l'inscription sur les listes électorales, à l'aide juridique et/ou à l'exercice des droits civils.

En 2025, 105 domiciliations (incluant les renouvellements) ont été enregistrées au CCAS.

Chaque demande est examinée individuellement afin de déterminer le lien effectif que le demandeur possède avec la commune.

✓ Le Service Logement

La commune comptait au 1^{er} janvier 2025, **3 138 logements sociaux**.

Le service logement est composé de 2 agents. Sa mission est d'accompagner les personnes et/ou les familles, et plus particulièrement celles qui rencontrent des difficultés sociales ou économiques, en vue de leur permettre d'accéder à un logement adapté à leur situation et s'y maintenir.

Ainsi, plus de **400 demandeurs de logement** se sont tournés vers le service en 2025. Cela représente plus de **700 accueils** (rendez-vous physiques, échanges téléphoniques et mails).

Depuis octobre 2022, le service logement a accès au ***Système National d'Enregistrement*** en tant que guichet enregistreur. Pour l'année en cours (au 30/11/2025), il a ainsi enregistré et attribué un numéro unique à 36 demandes, renouvelé 50 demandes et a pu mettre à jour 149 dossiers.

Présent à toutes les commissions d'attribution de logements sociaux sur le territoire communal, le service a participé à **97** commissions de janvier à septembre 2025 au cours desquelles 540 dossiers ont été étudiés avec **198 attributions effectives**.

La mise en place de la gestion en flux des réservations de logements à partir du 1^{er} janvier 2024 a été favorable à la Mairie : davantage de logements sont fléchés sur le contingent Mairie.

La nouvelle résidence Chaussée de Léry :

77 logements sont loués : 33 T2 et 40 T3. Ceux-ci sont loués en majorité par des femmes seules, la plupart âgées de plus de 60 ans. Seuls 2 ménages de moins de 55 ans ne présentent pas de handicap dans le foyer. Cette nouvelle construction a permis de faire venir 42 personnes extérieures à la ville.

Le logement accompagné

Depuis septembre 2022, la Ville s'est inscrite dans le déploiement de places en intermédiation locative.

L'idée est de faciliter l'accès direct au logement des personnes défavorisées, en mobilisant un accompagnement adapté aux besoins des ménages. Le logement d'abord, plan quinquennal porté par le législateur est relayé par une volonté communale au travers de l'accompagnement de 22 places vers du logement accompagné.

Le projet est financé pour un montant total de **52 000€** et permet de capter des logements selon les besoins des personnes orientées ainsi que d'assurer un accompagnement vers l'accès à un logement autonome.

Les perspectives 2026 :

Les projets immobiliers se poursuivent sur la Ville pour 2026 : de nouveaux logements avec Logéo Seine, ouverts à tout public, un ensemble de collectifs avec 3F Normanvie, un modèle d'habitat inclusif, ainsi qu'une nouvelle résidence seniors avec Quevilly Habitat.

Le service logement devra prendre en compte les nouvelles demandes qui émergeront alors et les orienter au mieux.

Dans le cadre de l'IML, le CCAS fait face à une réelle difficulté liée à l'accueil de publics fragiles et au nombre important d'impayés.

L'accompagnement social à destination des personnes les plus en difficulté doit se renforcer afin de parvenir à autonomiser ces ménages, ou si cela est nécessaire, envisager pour certains une réorientation vers un dispositif davantage adapté à leurs besoins.

✓ Le Pôle Action Sociale Santé Handicap

Ce service a pour mission d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les Rolivalois rencontrant des difficultés dans les domaines du budget, du logement, de la santé, du maintien à domicile, de la protection...

Il intervient auprès des personnes les plus touchées par la précarité mais peut également être un soutien et un relais dans le cadre de différentes démarches administratives.

Les professionnelles de ce service participent également aux instances associatives et institutionnelles (CCAPEX, CTO, commissions Épireuil, Veille Éducative...).

Composé d'une Conseillère en Économie Sociale et Familiale, d'une Assistante de Service Social, et d'une référente handicap, le service s'est enrichi en Septembre 2025 d'une responsable chargée de l'action sociale, santé et handicap qui permettra d'assurer l'organisation du service, la veille statistique, la coordination de l'activité quotidienne et le renforcement des projets structurants du CCAS (les groupes VIF, l'Aller Vers, la santé...).

Elément central de l'action du CCAS, le pôle Action Sociale, Santé, Handicap s'articule et s'organise en lien avec les autres services. Les échanges sont facilités par le travail collaboratif quotidien et permettent d'appréhender les problématiques des usagers dans leur globalité.

Plus de **1 147 entretiens** ont été menés en 2025, auprès d'un public majoritairement isolé et d'une moyenne d'âge de 60 ans.

40% des demandes entrantes concernent de l'aide alimentaire.

Cette année, les liens avec les acteurs et partenaires du territoire ont été renforcés, facilitant notamment les orientations dans le cadre de l'aide alimentaire (Restaurants du Cœur, Épireuil, Secours catholique, Maison du Département, Mission locale...).

La procédure d'accueil mise en place en 2024, incluant deux permanences hebdomadaires sans rendez-vous pour les demandes alimentaires et d'hébergement, permet d'apporter une réponse dès le lendemain de l'accueil. Cette modalité répond pleinement aux besoins des usagers.

Le logement et particulièrement l'hébergement d'urgence restent toujours une problématique centrale : 12 ménages accueillis pour un total de 80 nuitées d'hôtel financées par le CCAS.

Des rencontres régulières avec les bailleurs sociaux ont été réinstaurées, qu'il s'agisse de faciliter l'accès au logement ou de prévenir les expulsions en cas d'impayés.

193 dossiers CCAPEX concernant des Rolivalois ont été étudiés et ont permis la mise en place d'**accompagnements** dans le cadre d'impayés locatifs.

10 octrois du concours de la force publique ont été accordés en 2025, donnant lieu à 10 expulsions effectives.

Volet handicap

Le CCAS consacre une attention particulière à la thématique du handicap, sujet transversal dans une commune qui accueille le nombre le plus important de personnes en situation de handicap du territoire de l'agglomération.

L'agent en charge du handicap a reçu en 2025 près de 780 personnes ou familles afin de les accompagner dans leur parcours, permettant ainsi de faire le lien et permettre une plus grande fluidité d'orientation dans la scolarité et/ou l'intégration dans une structure adaptée.

La participation du référent handicap à différentes instances et notamment la veille éducative, le réseau handicap de la CASE ou bien encore les réunions d'équipe de soutien à la scolarité permet d'avoir une approche globale des personnes en situation de handicap et particulièrement des enfants. Des liens réguliers avec l'ADAPEI, l'UEEA, les SESSAD, la PMI, la communauté 360 sont effectués de sorte de pouvoir apporter une réponse adaptée à chaque situation.

Des liens réguliers avec la halte répit aux aidants (La Musse), basée dans un appartement de la résidence Espages, se poursuivent pour l'accompagnement et l'orientation des familles et proches aidants.

En 2025, avec l'arrivée de la nouvelle responsable, le groupe AVP (Aide à la Vie Partagée) a pu être relancé après une interruption de quelques mois. Six personnes (3 personnes âgées et 3 personnes en situation de handicap) bénéficient du dispositif, qui vise à rompre l'isolement et à renforcer le lien avec l'environnement. Des rencontres régulières sont programmées.

Enfin, le service gère également l'aide à la mobilité pour les publics les plus en difficulté et les seniors de plus de 65 ans, non imposables. 777 titres de transports ont ainsi été délivrés en 2025 dont 54% ont été attribués aux seniors et 26% pour les demandeurs d'emploi.

Les perspectives 2026 :

La mise en place d'actions collectives destinées au public autour de différentes thématiques (budget, alimentation, gestion de la vie quotidienne) afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes. Ces actions pourraient également servir de support à l'accueil d'un stagiaire en BTS ESF.

Une réflexion sur les critères d'attribution des secours financiers (RER, frais d'obsèques, foyers monoparentaux...)

La relance de l'organisation d'un séjour adapté à destination des familles ayant des enfants en situation de handicap.

Le développement de journées ou d'actions de sensibilisation autour du handicap.

✓ **La Santé**

Alors que le nombre de médecins baisse fortement, l'accès aux soins pour tous devient de plus en plus complexe.

Les nouvelles générations de praticiens ne sont pas assez nombreuses pour compenser le nombre de départs.

La Ville s'est engagée à lutter contre ce phénomène de désertification médicale autant que sur le volet de l'accès aux soins des publics qui en sont le plus éloignés. Professionnels et élus ont donc tissé des liens ténus avec les services de santé.

Faciliter l'accès aux soins, c'est également pouvoir être en capacité d'offrir une couverture santé, respectueuse des besoins autant que de la préservation du pouvoir d'achat, alliant écoute, proximité et conseils. Le partenariat avec France Mutuelle, initié fin 2024, s'est poursuivi durant toute l'année 2025. Les permanences sur rendez-vous ont lieu au CCAS 2 à 3 fois/mois.

Une convention d'aide à l'installation des professionnels de santé a pu voir le jour fin 2023. Celle-ci prévoit une indemnisation versée par la Ville dans le cadre d'une installation répondant aux critères d'éligibilité de l'Agence Régionale de La Santé (ARS).

La première convention a été signée au printemps 2025 avec le groupe VYV, valorisant ainsi l'installation de deux praticiens dentistes au sein d'un cabinet dentaire totalement neuf.

Le travail engagé auprès des services de l'agglomération et de l'ARS visant à l'obtention d'un atelier santé ville a pu aboutir, fin 2025, à la mise en œuvre d'un recrutement pour le dispositif Atelier Santé Ville.

Ce dispositif va permettre au CCAS, dès janvier 2026, de travailler à l'élaboration d'action de prévention et de promotion santé.

Enfin, le premier forum santé, bien qu'humble, a été une réussite, tant en termes de partenariats mobilisés que de publics touchés : plus de 300 personnes sont venues à la rencontre de professionnels de santé et d'associations du territoire.

Les perspectives 2026

Développer des actions de prévention et de promotion de la santé en prenant appui sur le dispositif Atelier Santé Ville,

Proposer un forum « santé-handicap », à construire avec les professionnels de santé et partenaires du territoire,

Poursuivre l'offre France Mutuelle, élargie mi-2025 à l'ensemble des habitants de la Ville.

✓ Les Seniors

Dans l'Eure, 154 920 habitants ont aujourd'hui plus de 60 ans (pour une population totale d'environ 603 000 habitants, soit 25%) un chiffre appelé à croître de 22 % d'ici 2030 pour atteindre 189 460 personnes. Un senior sur trois est en situation de dépendance et 85 % des Eurois expriment le souhait de vieillir à domicile (source : eurennormandie.fr).

La publication du 3^e Baromètre « Solitude et isolement : quand on a plus de 60 ans en France », dévoilée le 30 septembre 2025 par les Petits Frères des Pauvres, souligne l'urgence de la situation : 750 000 personnes âgées vivent aujourd'hui en état d'isolement extrême, qualifiée de « mort sociale », et ce chiffre pourrait dépasser le million d'ici 2030 si aucune action n'est entreprise.

À Val-de-Reuil, les plus de 60 ans représentent près de 13 % de la population. Consciente de ces enjeux, la Ville s'engage dans de nombreux projets visant à favoriser le bien-vieillir, à accompagner le maintien de l'autonomie par des activités sportives et de loisirs, et à renforcer l'accès aux soins ainsi qu'à un logement adapté.

L'année 2026 va permettre de voir se consolider les projets développés en 2025, tout en poursuivant les actions phares à destination du public seniors :

- 1- Des actions d'animation favorisant le bien-vieillir et le maintien des liens et qui rythment l'année :
 - **La Semaine Bleue** : devenue un rendez-vous récurrent chaque mois d'octobre, mobilise chaque année un nombre croissant de seniors, avec près de 300 participants en 2025. Afin de valoriser les initiatives locales et de renforcer l'ancrage territorial de l'événement, le programme de cette édition a été élaboré en collaboration étroite avec les associations locales, le Conseil des Sages et les élus.
 - **La distribution des colis aux seniors** : en 2025, un nouveau format a été proposé, avec succès. Sous la forme d'une journée offrant un accueil festif sur une amplitude horaire élargie ; ce sont donc près de 1 100 colis qui ont été délivrés ce 12 décembre dernier.
 - **Le banquet des aînés** : pour la deuxième année consécutive, le Banquet des Aînés s'est tenu au complexe sportif Léo Lagrange. Ce

lieu, parfaitement adapté à l'accueil de près de 600 personnes, offre des conditions optimales de sécurité et permet le bon déroulement d'un événement festif particulièrement apprécié des seniors.

- **Les actions « bien vieillir dans son quartier » :** en 2025, de nombreuses actions favorisant le bien-être et la santé mentale ainsi que la promotion de l'activité physique ont pu être financées grâce à la Conférence des financeurs, aux subventions de la CARSAT, au Contrat de Ville et au Contrat Local de Santé. Dans cette dynamique, le recrutement de la coordinatrice des animations seniors va permettre de structurer et diversifier l'offre proposée, d'assurer la réalisation des évaluations et bilans attendus par les financeurs, et de développer de nouveaux partenariats. Par ailleurs, la mise en place des Cafés des Aînés a rencontré un réel succès, rassemblant près de 100 personnes entre août et novembre 2025.

2- Le développement d'une offre immobilière alliée à des prestations d'animation de la vie sociale :

- L'année 2025 a été marquée par la mise en location de la nouvelle résidence Seniors « Chaussée de Léry » et par le lancement des animations au sein de l'Espace Partagé. Les locataires, particulièrement investis, ont choisi de s'impliquer dans une gestion participative de ce lieu, renforçant ainsi son rôle de convivialité et de cohésion. Une Charte d'utilisation de l'espace est actuellement en cours de signature afin d'encadrer et de pérenniser son fonctionnement.
- Un nouveau travail partenarial est engagé en 2025 avec un autre bailleur social, **Quevilly Habitat** portant un projet similaire et permettant de prévoir un pôle immobilier de résidences seniors de part et d'autre de la Route des Falaises. Le CCAS sera également impliqué dans l'animation des futurs espaces communs de cette résidence.

Enfin, pour 2026, des demandes de financements seront reconduites en faveur :

- Du bien-être et de la santé mentale,
- De la promotion de l'activité physique,
- De la poursuite des Cafés des Aînés.

La prise de poste de la coordinatrice des animations seniors va permettre d'asseoir et d'étoffer l'offre existante tout en proposant de l'innovation.

L'adhésion au **Réseau Mona Lisa** constitue une opportunité stratégique pour valoriser, à l'échelle départementale, les actions menées en faveur des seniors. Elle permettra également de renforcer et de développer les initiatives locales de lutte contre l'isolement, en donnant une visibilité accrue aux projets portés et en favorisant les synergies avec les acteurs engagés sur ce champ.

✓ Résidence Espages

La résidence Espages, conçue comme un lieu intergénérationnel, comprend 44 logements destinés aux seniors et 32 logements pour le Foyer des Jeunes Travailleurs. Ce mélange des générations constitue une véritable richesse, tant pour les résidents que pour l'équipe encadrante. En 2024, l'adhésion au réseau des résidences autonomie de l'Eure a permis d'engager des échanges constructifs autour des problématiques rencontrées par d'autres structures, qu'il s'agisse des difficultés liées à l'orientation et à l'accompagnement du grand âge ou des enjeux techniques propres aux bâtiments.

1- Maintien de l'autonomie

La dotation du Conseil Départemental dans le cadre du CPOM, le forfait autonomie, permet la mise en place d'actions en faveur des résidents. Ont été déployés en 2025 des repas à thème, des commissions des menus, des animations autour des moments forts de l'année, comme la fête de la Musique, le repas de Noël. L'ensemble des activités se déroulant à l'Espages est proposé également aux résidents, soit près de 11 ateliers mensuels.

L'accompagnement individuel a également permis la formalisation de 2 orientations en EHPAD.

2- Accompagnement vers le logement ordinaire.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs reçoit de la CAF une prestation socio-éducative permettant la mise en place d'un accompagnement individuel et collectif. En 2025, ce sont les collègues du service jeunesse qui ont en charge l'animation collective depuis le mois d'octobre. Ainsi, déjà une quinzaine de jeunes ont pu se rencontrer et s'inscrire dans un accompagnement global.

Afin de répondre aux exigences légales, la résidence est maintenant dotée d'un livret d'accueil, les commissions d'attribution sont formalisées et répondent aux impératifs de la CAF.

Un financement de la CAF a été obtenu afin de renouveler le mobilier des logements FJT. L'investissement de 16 000€ reste à engager en 2026.

Le contrat d'objectif arrivant à son terme en décembre 2025, le bilan des réalisations faites sur les deux dernières années ainsi que la définition d'un nouveau projet ont fait l'objet d'un travail conjoint afin de définir la nouvelle période 2025-2027.

3- Gestion bâtiminaire

A fin 2025, le montant de la PGE s'élève à 650 148,96 € ; elle a permis cette année, le remplacement de 7 chauffe-eau, de 80 détecteurs de fumée, le diagnostic d'étanchéité des terrasses, le remplacement de 2 volets roulants par 2 volets électriques et la remise en état d'un ascenseur.

En septembre 2025, a eu lieu la Commission de Sécurité imposée par la Préfecture tous les cinq ans ; les équipements sont conformes dans leur globalité, une liste de préconisations permettra d'en améliorer l'efficacité pour les années à venir.

4- Le vivre-ensemble

Le Conseil de Vie Sociale, élu en 2022, a été renouvelé fin 2025. Le bilan présenté aux résidents fait état d'une grande implication du public seniors sur des thématiques uniquement techniques. Le changement des temps de rencontres devrait faciliter l'implication des jeunes et faire émerger des propositions d'activités et sorties collectives.

Perspectives 2026 :

Un questionnement sur le devenir du bâtiment (et au-delà du modèle des résidences autonomie) à l'heure où les projets immobiliers pour l'accueil des seniors se développent. Les délais d'attente en EHPAD et la nécessité d'accompagner le grand âge dans la dignité nous amènent à réfléchir au développement de partenariats notamment avec le secteur médical.

Sur le volet jeunesse, la résidence accueille actuellement 28 jeunes. Un travail avec la nouvelle Structure Info Jeunesse de la Ville doit se poursuivre et se consolider. De même, la création d'un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la Jeunesse sur le secteur nous permettra de travailler en transversalité l'accompagnement des jeunes.

Le travail partenarial avec le propriétaire Mon Logement 27 doit se poursuivre afin de conserver un bâtiment sain et sécurisé.

✓Le Service Réussite Éducative

Le Service Réussite Éducative (SRE) est en lien direct avec les actions menées par le Centre Communal d'Action Sociale. Ce rapprochement vise à renforcer son implication et à accroître l'efficacité des dispositifs mis en place.

Sa composition :

- 5 agents permanents,
- 6 intervenants mobilisés dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Sa mission est d'accompagner, individuellement et collectivement, les enfants, adolescents et leurs familles présentant des signes de fragilité, dès la petite enfance.

Face aux enjeux sociaux actuels, les accompagnements nécessitent des compétences de plus en plus techniques. En complément des professionnels internes, un nombre significatif de prestataires externes vient enrichir l'offre d'accompagnement.

Aujourd'hui, il est impossible de mener des actions efficaces sans l'expertise de :

- Psychologues
- Orthophonistes
- Psychomotriciens
- Socio-esthéticiennes
- Art-thérapeutes
- Hypnothérapeutes
- Sophrologues
- Orthopédagogues
- Éducateurs indépendants
- Ergothérapeutes

Un partenariat étroit entre le service et ces professionnels a été établi afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants et des familles. Cette coopération garantit une prise en charge globale, adaptée et évolutive.

Le Service de Réussite Éducative s'organise autour de quatre pôles d'action principaux :

- 1- **Programme de Réussite Éducative :** il repose sur une approche individualisée des parcours éducatifs. Ce dispositif implique une mobilisation transversale, associant la Ville, l'Éducation nationale, les associations, les acteurs départementaux et les familles.

Une équipe pluridisciplinaire (veille éducative) conçoit des parcours individualisés, en prenant en compte l'enfant dans sa globalité :

Les référents de parcours du PRE et le coordinateur constituent le pivot du dispositif, garantissant une prise en charge adaptée et évolutive.

Quelques chiffres pour l'année 2025

- 144 parcours en cours (+27 par rapport à l'année précédente),
- 29 sorties de parcours,
- 89 garçons et 55 filles accompagnés.

Subvention d'un montant de 90 781€ versée par l'État.

- 2- **Pôle Soutien aux Familles** : le service s'engage à accompagner les familles dans leur rôle parental, en les orientant vers les dispositifs et structures adaptés présents sur le territoire. Conscients des difficultés rencontrées par les parents face aux enjeux actuels (santé mentale, isolement, foyers monoparentaux, violences, etc.), nous avons intensifié nos actions.

Les actions principales :

- Lutter contre l'isolement social,
- Accompagner les familles allophones,
- Valoriser les compétences parentales.

Le projet « Familles Val'heureuses » propose à la fois :

- Des actions collectives, supports de lien et de convivialité,
- Des accompagnements individuels spécifiques, adaptés aux besoins des familles.

Résultats 2025

- 30 actions réalisées
 - 341 bénéficiaires (182 adultes et 159 enfants)
- Montant 18 100€ subvention État, CAF et Agglo.

La bourse sport : en 2025, 27 enfants issus de 21 familles ont bénéficié de cette aide, pour un montant total de 1 240€.

- 3- **Pôle Soutien à la Scolarisation (CLAS)** pour le 1er semestre (novembre 2024 - juin 2025), 20 élèves du primaire, 21 collégiens et 5 lycéens ont été accompagnés.

À la rentrée scolaire 2025, le projet CLAS a été réajusté en profondeur afin de répondre au défi majeur du désengagement progressif de certains

parents. L'objectif principal est de rompre ce cercle vicieux en replaçant les familles dans une dynamique positive de coopération et de soutien.

Un nouveau modèle : le parent « co-animateur » : Cette nouvelle approche marque une rupture avec les pratiques antérieures : les parents ne sont plus de simples bénéficiaires, mais deviennent co-animateurs aux côtés des intervenants spécialisés.

L'engagement actif des parents est désormais central et contractualisé : chaque parent s'implique dans la co-animation de 2 à 3 séances CLAS sur une période de 27 semaines. Cette participation leur permet de retrouver un rôle éducatif reconnu et de regagner confiance en eux.

Le CLAS dépasse le cadre du simple soutien scolaire. Il vise à offrir un accompagnement global permettant à chaque enfant de développer pleinement son potentiel, en tenant compte de son environnement familial et social.

Depuis novembre 2025, le dispositif remanié du CLAS bénéficie à :

- 12 collégiens et 12 parents,
- 24 élèves du primaire et 24 parents,
- 8 lycéens.

Montant : 12 922€ subvention CAF.

4- **Pôle Citoyenneté :** déploie une large gamme d'initiatives visant à renforcer l'engagement civique et la responsabilité sociale des jeunes.

En plus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et des actions de jumelage, le service met en œuvre des accompagnements spécifiques :

- En cas d'exclusion temporaire scolaire, il assure le suivi du projet éducatif et aide le jeune à comprendre le sens de sa sanction,
- Des mesures de responsabilisation pour les jeunes ayant commis des incivilités, avec des actions de réparation favorisant la prise de conscience et l'intégration des valeurs citoyennes.

Ces dispositifs permettent de replacer les jeunes dans une dynamique constructive, en les incitant à devenir acteurs de leur parcours et de leur environnement.

Montant : 3 600€ de subvention de l'État.

Les perspectives 2026

- Renforcer les actions de soutien à la parentalité à travers des ateliers d'échanges et de partage d'expériences.
- Adapter l'accompagnement aux besoins spécifiques des enfants (TDAH, troubles « dys »).
- Maintenir la santé mentale comme priorité, avec des actions de prévention et de sensibilisation.
- Déployer des dispositifs d'accompagnement individualisé pour les jeunes en difficulté, notamment ceux confrontés à l'exclusion scolaire ou en rupture de parcours (public collège).
- Consolider le projet « Amorce », initié en décembre 2025, né de la volonté d'agir sur les orientations scolaires par défaut. Huit lycéens ont déjà été identifiés par les équipes éducatives.
- Recrutement d'un référent de parcours PRE,
- Renforcement de l'équipe d'intervenants avec l'arrivée d'un nouveau psychologue,
- Recherche active d'un orthophoniste pour compléter l'offre de suivi,
- Consolidation de la dynamique de la veille éducative, qui réunit chaque mois plus de 30 professionnels issus des secteurs éducatif, social, médico-social, ainsi que des représentants de l'État et de la Ville.

✓ Le Service Médiation / Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

Composé d'un coordinateur et de 3 agents de médiation, le service a en charge la promotion de la médiation interculturelle et urbaine, d'animer le dispositif GUSP, les diagnostics en marchant, les déambulations quotidiennes et d'organiser les chantiers jeunes pendant toutes les vacances scolaires.

Le service médiation anime également les réunions polices Bailleurs et intervient durant les différentes manifestations organisées par la commune.

En 2025, la médiation sociale urbaine a traité **540** interventions (nuisances animalières, sonores, incivilités, conflits bailleurs locataires...).

266 actes identifiés dans le cadre de la GUSP et qui concernent essentiellement des médiations bailleurs-locataires.

Sur cet axe « **bailleurs-locataires** » **141** visites à domicile en **2025** concernant le logement et **125** interventions pour problématiques diverses.

Dans le cadre de l'action « Aller vers » les ambassadeurs des droits du mois d'avril à novembre 2025 : il y a eu 20 rencontres et échanges conviviaux avec les habitants.

Les chantiers jeunes : le nombre de jeunes recrutés est passé de 80 en 2024 à 57 jeunes et 6 encadrants en 2025. La nécessaire maîtrise de la masse salariale sera poursuivie en 2026.

La médiation intervient également en renfort sur le dispositif IML (visites à domicile, états des lieux entrants et sortants...).

En 2025, le taux de réalisation des travaux nécessaires détectés lors des 10 diagnostics en marchant, a été de 60%.

Les perspectives 2026 :

Associer des marches exploratoires trimestrielles, en complément des diagnostics en marchant,

Engager une réflexion sur la mutualisation de différentes actions (santé, actions seniors et jeunesse...) au sein du QPV afin de renforcer la présence des Ambassadeurs des droits et rendre le dispositif visible par les habitants.

✓ L'accès au droit/France Services

Composé de 2 agents, le service accès au droit décline deux axes forts d'intervention :

■Le point Justice

Lieu d'accueil, d'information, d'orientation sur les droits et les obligations dans les domaines relatifs au travail, au logement, à la famille, la consommation, le droit des étrangers, l'aide aux victimes.

Le Point Justice apporte une information de proximité à toute personne confrontée à des difficultés d'ordre juridique, judiciaire ou administrative (victime d'une infraction, de viol, le divorce, la garde des enfants, comprendre une convocation, constitution d'un dossier...).

Conventionné avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Eure, le Point Justice a pour mission d'accompagner les personnes dans l'accès à leurs droits et de lutter contre le non recours.

Le Point Justice coordonne les différentes permanences des avocats, juristes et associations spécialisées assurées au CCAS :

- Les permanences des Avocats : 1 demi-journée par mois,
 - Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : 4 permanences mensuelles,
 - L'AVÈDE-ACJE (Association d'Aide aux Victimes) : 2 par mois,
 - Le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) : sur convocation judiciaire,
 - Le Conciliateur de justice : 1 permanence mensuelle
- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1 permanence mensuelle,
- Une Juriste généraliste du CDAD : 2 par mois (1/2 journée).

En 2025, les intervenants du Point Justice ont mené **790** entretiens.

Le public est très diversifié : salariés, étudiants/collégiens/lycéens, chômeurs, retraités, fonctionnaires, indépendants...Pour des tranches d'âges variées (des mineurs aux plus de 70 ans).

■France Services

Les points France Services doivent répondre aux besoins de l'utilisateur, quelle que soit sa demande (demande d'allocation en ligne, immatriculer un véhicule, préparer sa retraite...).

Un effort particulier est fait pour répondre aux besoins d'accès au numérique pour des populations en difficulté.

Fin 2022, l'installation de l'espace a pu être finalisée. Deux bornes sont ainsi à disposition du public et l'un des bureaux est équipé pour les rendez-vous en visioconférence.

En 2025, 2 037 accompagnements ont été effectués (de janvier à octobre).

L'activité France Services sur l'année 2025 se résume par des accueils avec rendez-vous 2 jours par semaine et sans rendez-vous sur 3 jours par semaine, des accompagnements effectués par les conseillers numériques, des permanences délocalisées au sein des partenaires associatifs ainsi que les Journées dédiées aux France services en novembre.

Ces Journées France Services ont permis d'accueillir 3 partenaires différents sur la semaine. L'intervention des partenaires a permis d'accueillir 43 personnes. Et 66 personnes sur les accueils en flux sur ces journées.

En 2025 France services a poursuivi le déploiement des permanences délocalisées (ÉPIDE, Espages, ACRI).

Les perspectives 2026 :

●Pour l'accès au droit :

Promouvoir les différentes permanences d'accès au Droit par un focus sur chaque intervenant,

Participer à la Journée internationale de l'accès au droit,

Proposer des temps de sensibilisation avec des thèmes d'actualités.

●Pour France Services :

Pérenniser nos missions « d'aller vers » et consolider nos partenariats actuels,

Favoriser l'autonomie des usagers par l'appropriation de l'outil informatique,

Prospecter d'autres partenaires afin de développer d'avantage l'activité France Services et d'enrichir l'offre de services...

✓ Le Service Administratif et Finances

Composé de 3 agents à vocation de favoriser un accueil chaleureux et performant, de gérer la logistique du service (Réservations de salles de réunion, enregistrement du courrier, gestion des parapheurs...), de permettre le fonctionnement des commissions permanentes et du Conseil d'administration et surtout d'assurer le secrétariat général de la direction du CCAS et la gestion des missions ressources (lien avec les différents services municipaux : ressources humaines, informatique, service juridique, cabinet de M. le Maire, secrétariat du Directeur Général des Services...)

Quelques données chiffrées en 2025 : **9 Conseils d'administration**, 75 délibérations.

Une gestion budgétaire de **3, 000 970 millions d'euros**.

Orientations :

- Une démarche qualité engagée,
- Une dynamique de formations,
- Un nouveau traitement du courrier avec le logiciel « Éfalia »,
- Un nouveau traitement de réservation des salles avec le logiciel « GRR »,
- Un nouveau traitement des demandes d'interventions techniques avec le logiciel « As-tech »,
- Une continuité de travail en binôme,
- Un développement des compétences sur le volet coordination des projets et financier.

Suite à la mise en place du nouvel organigramme financier, la responsable ressources sera amenée à travailler sur le volet financier et à assurer la continuité de la gestion budgétaire de la structure. La Responsable financière sera quant à elle davantage impliquée dans les missions ressources afin d'assurer la continuité au sein des missions ressources. Des points hebdomadaires seront réalisés avec la Direction en vue de partager les communications de manière formelle et ainsi créer une réelle cohésion d'équipe administrative et financière en plus des réunions de service hebdomadaires.

Sur la base de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport d'Orientations Budgétaires pour 2026,
- **PREND ACTE** de la tenue d'un débat sur les Orientations Budgétaires pour 2026.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'Orientations Budgétaires pour 2026,

- **PREND ACTE** de la tenue d'un débat sur les Orientations Budgétaires pour 2026.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'État.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES